

Chiny...

N°9 • SEPTEMBRE 2021
BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

Marché vénitien
des 20, 21 et 22 septembre 2021
(voir p. 35)



*Cité des Comtes
Cité des Contes!*



Administration
communale de Chiny
Rue du Faing, 10
6810 Jamoigne

Tél. : +32 61 325 353
Fax : +32 61 325 365

www.chiny.be

IMPRIMÉ
2800 Exemplaires

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Sébastien PIRLOT

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Ville de Chiny

CONCEPTION
Christelle POIRET

IMPRESSION
Lorgé Imprimeur

Table des matières

► Edito

Mot du Bourgmestre.....	3
Mot de l'Echevine Lisiane MALHAGE	3

► Vie Politique

Bilan sur les finances	4
Inauguration de la place de Valansart	5
Un départ à la retraite et un nouveau Directeur général	6
Un nouveau projet pour renforcer les capacités du Centre sportif	7
Permanences du Bourgmestre, Echevin(e)s et Présidente du CPAS	8

► Économie et PME

Création d'une Zone économique sur Jamoigne: c'est parti!	9
À la découverte de nos PME	10
(L.B. Entreprise, Moulin Cambier, Adishop et Le Foyer)	

► Vie associative

Centre sportif communal de Jamoigne	12
(Label Adeps, reprise des activités et bilan sur les stages d'été)	
À la découverte de nos Associations	14
(Flic-Flac, TT Jamoigne, Triathlon Ardenne Gaume, Harmonie Caecilia d'Izel)	
Karaté do – dojo shotokan gaume	16

► Accueil Temps Libre

La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Chiny	17
Les Majorettes de Chiny	19

► Citoyenneté

Collecte des emballages PMC	20
Bilan du Festival du Conte 2021	21
Antenne GSM à Suxy	22
Changement d'identification des chats et chiens	23
Mobilité douce: primes à l'achat d'un vélo ou d'un kit électrique	24
Province de luxembourg: operation «un ordi pour tous»	25
Une certification pour les immeubles bâtis	26
Le « Petit gaumais »	26
Prairies fleuries	27
Bibliothèque publique de Chiny	28
Bientôt un repair café dans notre Commune	29
Mise à l'honneur de nos centenaires	29
Jardinage? Oui, mais pas à n'importe quelle heure!	30
À cheval sur la route: règles et conseils pour les cavaliers	30
La Ville de Chiny continue à valoriser son Enseignement	32
Soutien scolaire	32
Noces d'Or	33
Noces de Diamant et de Brillant	34
Bilan de la Fête de la Musique 2021	35
Marché artisanal et défilé vénitien	35

► Agenda.....	36
---------------	----

Edito



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

La situation sanitaire s'améliore dans notre pays et l'épidémie de Covid-19 commence à s'atténuer fortement. La vie sociale commence à reprendre ses droits.

Cette période passée d'incertitude n'a toutefois pas empêché notre Commune de continuer son travail au service des citoyens. De nombreux projets continuent à être menés: les appartements prévus sur le site de l'ancienne école de l'Etat à Jamoigne sortent de terre, les travaux liés à la Zone économique ont commencé, la place de Valansart a été inaugurée, la rénovation complète du centre de Chiny est entrée dans sa phase finale, un bulletin communal reprenant l'ensemble des PME sur notre territoire a été diffusé, tout comme une édition spéciale consacrée aux associations culturelles, sportives et sociales.

D'autres projets ont été lancés: la création d'une prairie fleurie autour du Château du Faing, la mise en œuvre –en matière de mobilité douce- d'une piste cyclable reliant - via le petit Pont - Les Bulles au Château du Faing (d'autres rues sont également prévues), la création de terrains de tennis, d'un skate-park et d'un terrain multisports près du Centre sportif, l'activation de nouvelles actions dans le cadre du Plan Communal Social (PCS) au niveau du permis de conduire, et bien d'autres choses encore.

Pour terminer, un mot me vient à l'esprit: SOLIDARITE. La Ville de Chiny en a fait preuve, notamment en mettant à disposition un véhicule et un chauffeur pour conduire les personnes sans moyen de transport dans les centres de vaccination COVID, mais aussi vis-à-vis des communes touchées par les inondations: là encore, véhicule et chauffeur ont été mis à disposition des bénévoles qui souhaitent aider sur place les sinistrés. Je remercie d'ailleurs au passage notre service communal des Travaux.

Je vous souhaite de profiter pleinement de ce presque «retour à la vie normale» après les jours sombres engendrés par la pandémie et les catastrophes naturelles.

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Je me permets de vous adresser ces quelques lignes pour vous informer de mes premiers pas dans la vie politique de notre commune. C'est en effet avec joie que j'ai rejoint le Collège communal au début du mois de février 2021. J'ai pu immédiatement m'impliquer dans les tâches qui m'ont été attribuées et conduire quelques projets mis en place notamment dans le cadre du plan de cohésion social (PCS).

En effet, les actions en cours ont des objectifs divers et s'adressent à tous les publics: enfants, jeunes, seniors, etc. Voici quelques-unes de celles-ci (la liste n'est pas exhaustive):

- l'aide à la mobilité: une formation théorique au permis de conduire a été organisée et a connu un grand succès. Il est prévu de réitérer cette action une seconde fois dans le courant de l'année 2021. Nous la poursuivrons durant les prochaines années;
- une remise à niveau pour le permis théorique s'adressant aux seniors qui souhaitent se rafraîchir la mémoire concernant le code de la route;
- le soutien scolaire: en collaboration avec l'ATL (Accueil Temps Libre), un accompagnement de parents (ou grands-parents) bénévoles afin que les enfants en demande puissent travailler sereinement, dans un endroit propice au calme;
- la lutte contre le gaspillage: un «repair café» sera mis en place dès l'automne. Il s'agit d'un atelier consacré à la réparation de petits objets ou d'appareils électroménagers. Un groupe de bénévoles, dans une ambiance conviviale, se réunira plusieurs fois par an;
- l'aide à l'emploi: un contact avec les entreprises locales sera pris afin d'identifier leurs besoins en terme d'emplois.



Lisiane MALHAGE
Echevine

Cette liste est loin d'être finie, et nous souhaitons connaître vos besoins. Et ce, par le biais d'un questionnaire à remplir (voir Bulletin communal précédent et sur le site de la Commune, www.chiny.be, page PCS) et à déposer dans l'une de nos trois urnes qui se trouvent à Jamoigne (Centre sportif ou à la Bibliothèque). N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute et votre avis nous intéresse!

Prochaine publication
en janvier 2022
Remise des infos par mail
pour le 15 novembre 2021 au plus
tard à christelle.poiret@chiny.be
Tél. : 061 325 321

BILAN SUR LES FINANCES

Plein succès pour le chèque Covid!

Comme vous le savez, la Ville de Chiny a lancé il y a quelque temps un chèque Covid de 25 euros destinés à soutenir les PME ayant subi une longue période de fermeture durant la pandémie. Cette aide permet également d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens souvent éprouvés durant cette période difficile. **Devant le succès rencontré, ce chèque de 25 euros par ménage domicilié dans notre Commune sera reconduit en 2022 et sera cette fois valable dans tous les commerces implantés sur notre territoire.**

Modifications budgétaires n°2

Juste avant les vacances, notre Conseil communal a voté à l'unanimité les modifications budgétaires n°2 relatives à notre budget communal.

À l'ordinaire, la modification budgétaire présente toujours un BONI intéressant à l'exercice propre de 294.893,25 euros. Nous comptons maintenir autant que possible ce boni de l'exercice propre (= dépenses courantes) afin d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire (qui finance les travaux). C'est quelque part l'épargne que nous arrivons à dégager durant l'année.

L'extraordinaire s'équilibre au montant de 4.809.084,75 euros. Soucieux de rigueur budgétaire, nous resterons très vigilants par rapport à la situation du fonds de réserve extraordinaire (FRE). Les BONIS dégagés aux comptes serviront prioritairement destinés à réalimenter ledit fonds de réserve.

Comme nous le faisons depuis 15 ans, nous souhaitons en effet n'augmenter ni les impôts ni le précompte immobilier. De même, nous n'envisageons pas non plus de créer la moindre taxe à charge des PME. Ce qui est rare dans une Commune. Notre objectif est clair: soutenir nos dynamiques PME afin de créer des emplois et de la richesse en vue de pouvoir redistribuer aux plus démunis.

Comptes 2020 du CPAS

Le dernier Conseil communal a également approuvé, à l'unanimité, les comptes 2020 du CPAS de Chiny. Il est à noter que l'intervention communale a diminué de 13.000 euros et que notre CPAS a utilisé pour 33.000 euros de subsides liés à la lutte contre la pandémie de Covid-19. L'exercice budgétaire 2020 a permis de dégager un BONI de 106.653,58 euros par rapport à l'estimation, ce qui nous permet d'alimenter le fonds de réserve ordinaire d'un peu plus de 80.000 euros et le fonds de réserve extraordinaire d'environ 26.000 euros. De quoi nous permettre de limiter l'intervention communale dans les années à venir et d'assurer dans les prochaines années notre mission d'aider les familles en difficulté.



Joëlle DEBATY
Présidente du CPAS



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

INAUGURATION DE LA PLACE DE VALANSART, DITE «PLACE DE SAINT-VERAND»

Ce dimanche 13 juin, les autorités communales, en présence de la population et de nombreux élus de la majorité, ont officiellement inauguré la place de Valansart, qui portera désormais le nom de place de Saint-Vérand, en raison des liens particuliers qui unissent depuis des années la Ville de Chiny à cette localité française, située dans le Beaujolais, à 30 km de Lyon.

Pour le Bourgmestre **Sébastien PIRLOT**, un seul mot convient: enfin! En effet, ces travaux, étaient attendus depuis près de 20 ans par la population. Nous avons fait une priorité de la réhabilitation des centres de villages. Dans les années 70 / 80, les places ressemblaient en effet à une vaste mer de macadam.

Il s'agit donc désormais de créer des espaces conviviaux permettant à toutes les générations de se retrouver dans un cadre agréable. Après la place de Les Bulles, entièrement rénovée, le centre de Prouvy, c'est donc au tour de Valansart de voir son cœur de village entièrement transformé. S'en suivra Chiny et la réhabilitation complète de son centre et la création d'un rond-point devant l'église pour améliorer la sécurité des usagers. Nous aurons l'occasion d'inaugurer à nouveau cette place, en plus petit comité, lors de la venue des Véranais, dès que les conditions Covid le permettront et en fonction des dates convenant à tous. Nous nous retrouverons également non pas en septembre, comme initialement prévu, mais au printemps 2022 (en raison des normes à respecter en matière de marchés publics) pour une nouvelle inauguration, celle du barbecue et de la plaine de jeux de la rue du Mémartinet.

Une toute nouvelle place, un barbecue, une aire de jeux: le village de Valansart n'a pas été oublié! Des réalisations concrètes pour améliorer le quotidien des citoyens: c'est de cette manière que le politique réussira à se rapprocher de la population.

Alain MAITREJEAN, Echevin de la Rénovation rurale, a pour sa part souligné le juste équilibre entre parking et zone de convivialité, qui illustre à merveille la concrétisation de l'ouvrage. Cette belle réalisation d'aménagement a bénéficié d'un subside de 60% de la part du Développement rural à savoir 203.414 euros, la Commune intervenant, elle, à raison de 137.775 euros, ce qui nous fait un coût total de 341.189 euros.

La place de Saint-Vérand se trouve au cœur de la zone la plus dense du village et assez proche des pôles que sont l'école, la boulangerie, la future plaine de jeux-barbecue et la «Fraternelle». Elle présente aussi un espace ouvert sécurisé et agencé, avec un superbe mur de soutènement et son garde-corps. En effet, la sécurisation des lieux n'a pas été oubliée avec un rétrécissement de voirie à l'angle de la Rue de Virton avec la rue du Mémartinet. La reconstruction du muret est néanmoins une belle réussite et offre une plus grande perspective au monument.

Les places de parking herbeuses, les arbres et autres graminées donnent une dimension apaisante et verdoyante à l'ensemble de la nouvelle structure. Des candélabres ont été disposés çà et là afin d'éclairer l'ensemble du projet. Enfin, un coffret forain a été également placé afin d'alimenter les futures animations.

Comme à l'accoutumée, l'inauguration officielle s'est terminée par le verre de l'amitié offert à la population présente par les autorités communales.



UN DEPART A LA RETRAITE ET UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

C'est une figure bien connue de l'Administration communale de Chiny qui vient de nous quitter pour profiter d'une mise à la pension bien méritée: **Simon COLLARD** a participé à son dernier Conseil communal le 30 août dernier, quittant ses fonctions de Directeur général le lendemain.

Simon, c'est une figure bien connue originaire de notre Commune. Pour ceux qui s'en souviennent, il a joué au football en équipe première de 1975 à 1988 à Jamoigne, lors de la grande époque connue par ce club. Réputé pour être un défenseur des plus rugueux, on le surnommait d'ailleurs «le boucher»! Mais dans la vie, c'est en réalité un homme charmant, grand amateur d'Orval et de blagues plutôt «osées».

Après un graduat obtenu en comptabilité, il effectue son service militaire et travaille 5 ans à la SNCB.

Entré à la Ville de Chiny en 1988, il a été pendant de nombreuses années responsable de notre service «Finances» avant d'être désigné en 2016 Directeur général f.f. et enfin DG en 2020.

Lui a donc succédé, en date du 1er septembre, **Patrick ADAM**, par ailleurs Bourgmestre de la Ville de Bouillon.

Titulaire d'un diplôme en sciences économiques de l'Université de Liège, il a notamment été pendant plus de 10 ans adjoint au Directeur général de la Ville d'Arlon. Ayant réussi brillamment les épreuves, écrite et orale concoctées par un jury indépendant, il a donc été fort logiquement désigné comme nouveau Directeur général de la Ville de Chiny. Nous lui souhaitons plein succès.

Le départ de **Simon COLLARD** méritait bien l'organisation d'une petite fête communale afin de lui rendre hommage. C'est ce qui a été fait dans la joie et la bonne humeur le 10 septembre dernier, à la Maison de village de Les Bulles. Des présents étant remis à Simon et à son épouse Sylvie.

Nous leur souhaitons bon vent dans leur nouvelle vie!



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

SPORTS: UN NOUVEAU PROJET POUR RENFORCER LES CAPACITES DU CENTRE SPORTIF COMMUNAL

Nous vous en avons parlé dans un précédent bulletin communal: la Commune envisage de créer une Régie Communale Autonome (RCA) au niveau du Centre sportif de Jamoigne, avec création d'un Conseil d'Administration.

Parallèlement à cette volonté, nous avons réfléchi à la nécessité d'augmenter les capacités d'accueil dudit Centre, confronté à de plus en plus de demandes.

Il s'agissait aussi de renforcer notre politique à l'égard de la jeunesse. Ce nouveau projet prend forme: un auteur de projet, à savoir le bureau d'architecture **VAN EYSDEN** (Virton), a récemment été désigné pour concrétiser cette volonté.

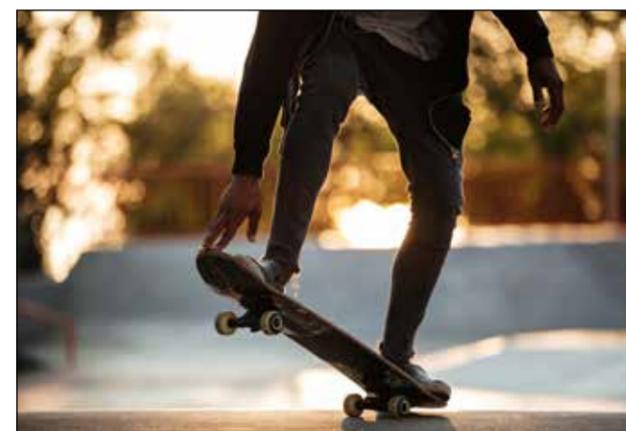
Concrètement, que cela signifie-t-il?

Tout d'abord, la création de deux terrains de tennis, non pas en terre battue (car nécessitant trop d'entretien et accessible uniquement durant une partie de l'année), mais sur une surface permettant, sauf intempéries, de jouer durant une majorité de la saison. Ceux-ci seront situés le long du Centre sportif (derrière l'actuelle palissade en bois longeant l'ancien camping et qui, vu son état, sera prochainement démolie).

Ensuite, pour nos jeunes, l'installation d'un skate-park, lequel sera implanté en lieu et place de l'ancien jardin communautaire, laissé aujourd'hui à l'abandon et situé non loin du parking du Château du Faing.

Enfin, la mise en œuvre d'un terrain multisports (basket, football, etc.) se situant à l'arrière des bâtiments **GOFFETTE Matériaux**. Il sera conçu dans une surface permettant d'utiliser celui-ci toute l'année (sauf intempéries).

Un projet ambitieux qui sera concrétisé avant la fin de la présente législature (soit 2024).



Annick BRADFER
Echevine des Sports



David THIRY
Adjoint aux Sports



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

PERMANENCES DU BOURGMESTRE, DES ECHEVIN(E)S ET DE LA PRESIDENTE DU CPAS

Le Collège communal est à l'écoute des citoyen(ne)s. Si vous souhaitez aborder un point particulier, un souci personnel, un problème relevant de la gestion communale ou autre, sachez que le Bourgmestre, les Echevin(e)s et la Présidente du CPAS vous reçoivent à votre meilleure convenance à l'Administration communale de Chiny (Château du Faing, 10 à 6810 JAMOIGNE). En cas de souci de mobilité (exemples: personne âgée ou ne disposant pas d'un véhicule), cet entretien peut aussi avoir lieu à votre domicile.

Vous souhaitez obtenir un rendez-vous? Rien de plus simple: il suffit de téléphoner ou d'envoyer un mail à l'un des différents élus, dont voici les coordonnées:



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre
Présidence du Collège
La Noue, 7
6810 CHINY
0476/319.091
sebastian.pirlot@chiny.be



Alain MAITREJEAN
3^e Echevin
Rue des Ch. Ardennais, 38
6810 IZEL
0478/790.034
alain.maitrejean@chiny.be



Annick BRADFER
1^{re} Echevine
Rue de l'Institut, 27
6810 IZEL
0473/767.919
annick.bradfer@chiny.be



Lisiane MALHAGE
4^e Echevine
Rue de la Fontaine, 9
6810 PROUVY
0476/70.31.31
lisiane.malhage@chiny.be



Vovo KAMBU
2^e Echevine
Rue de Moyen, 6
6810 JAMOIGNE
0478/791.440
vovo.kambu@chiny.be



Joëlle DEBATY
Présidente du CPAS
Echevine
Rue du Fonteny, 3
6810 IZEL
0472/43.88.50
joelle.debaty@chiny.be

CREATION D'UNE ZONE ECONOMIQUE SUR JAMOIGNE: C'EST PARTI!

Attendue depuis plusieurs années, la création d'une zone économique sur Jamoigne est enfin, depuis ce mois de juin, devenue réalité. En effet, initiée sous la précédente législature par **Joëlle DEBATY**, alors Echevine de l'Economie, et le Bourgmestre, il aura fallu 9 ans pour concrétiser ce projet!

Car les premiers coups de pelle ont commencé! Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer, en montant la portion de route entre Jamoigne (après les établissements **GOFFETTE** Matériaux) et Izel (carrefour des 4 Vents).

Le marché a été attribué à l'entreprise **LECOMTE**, de Valansart, pour un peu moins de 2 millions d'euros, dont 75% de subsides wallons, la part prise en charge par la Commune s'élevant à 25% du montant total engagé.

Que prévoit cet ambitieux projet?

L'installation de nombreuses Entreprises locales afin de générer, d'ici 10 ans, la création de 60 à 100 emplois. Lorsque les terrains de ladite zone seront totalement vendus et occupés, un projet d'extension sera lancé, juste en face de celle-ci, et permettra d'accueillir de nouvelles PME.

Afin d'alimenter en eau la zone économique, le chemin (dit du Bruggeland) reliant Moyen à Jamoigne sera ouvert afin de placer les conduites d'eau nécessaires. Ledit chemin restera – comme c'est le cas maintenant – uniquement accessible aux piétons, cyclistes, engins agricoles et forestiers, et ce, jusqu'à l'entrée de la zone.

Il serait d'ailleurs responsable de la part de certains automobilistes de cesser d'emprunter cette route qui ne leur est pas destinée.

Au terme de cette première phase, il est prévu de démolir l'ancienne buvette du football de Jamoigne, un chalet étant ensuite gratuitement mis à disposition de cette ASBL afin de stocker son indispensable matériel.

Une excellente nouvelle pour le développement économique de notre Commune, la fin des travaux étant prévue à la fin du premier semestre 2022, les Entreprises pouvant commencer à s'installer dès le second semestre!

Vous êtes indépendant? Patron d'une PME? Sachez que la personne de contact pour la vente des terrains et la gestion du parc d'activités économiques de Jamoigne est **Julien TYCHON**, Conseiller pour les Entreprises au sein d'IDELUX:

Julien.TYCHON@idelux.be
Tel: +32 63/231.912
GSM: +32 492/190.688
www.ideluxinnovation.be



* photos issues de la page FB:
<https://www.facebook.com/comte.groupeJoly>



Jean-Michel MORAUX
Conseiller CPAS, Adjoint au
Développement économique



Alain MAITREJEAN
Echevin des Travaux



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

L.B. ENTREPRISE

L.B. ENTREPRISE
Ludovic BURNET
Rue de Virton, 43
6810 VALANSART

Tél. : 0497/84.06.97
Email: l.b.entreprise@hotmail.com
Page Facebook: LBEntreprise
Horaires : du lundi au vendredi 8 h-19h

«Chauffeur, machiniste depuis plus de 22 ans, j'ai ouvert ma Société de transport, location de conteneurs, démolition, terrassement, aménagements extérieurs, etc., et ce, depuis le 07/09/2020.»

Je reste à votre disponibilité pour toute information au 0497/84.06.97»

Ludovic BURNET



MOULIN CAMBIER

Olivier NOEL
Pont Saint-Nicolas
6810 CHINY



Tél. : 061/50.27.89
E-mail: moulincambier@gmail.com
Site internet: www.moulincambier.be
Facebook: Moulin cambier
Fermeture: les mercredis et jeudis

C'est dans un cadre rustique et une ambiance chaleureuse qu'Olivier vous accueille au sein de son établissement, et ce, depuis 2008.

En effet, Olivier a toujours voulu être Indépendant, et ce, depuis ses débuts à l'Hôtel de France à Florenville.

Situé à Chiny, dans la vallée de la Semois, ce restaurant-brasserie vous invite à déguster des spécialités: grillades, fondues, raclettes savoyardes et autres.

Ce cadre, enchanteur, est situé dans un ancien moulin à eau.

Aux alentours, de nombreuses activités possibles: promenades, kayak et pêche en Semois, mini golf en famille (gratuit si repas chez nous), à proximité du camping le Canada.

N'hésitez pas à venir boire un verre ou manger sur la terrasse, en bord de Semois (réservations souhaitées).



ADISHOP



Patrice MARCHAL
route de Bouillon, 18
6810 IZEL

Tél. : 0471/97.86.09
E-mail: adishopcenter.izel@gmail.com
Facebook: Adishop-Center-Izel

«Etant passionné dans la décoration d'intérieur, j'ai suivi, il y a quelques années une formation chez Adicolor, la marque des produits italiens que je vous propose aujourd'hui à la vente. Ayant adoré et déjà posé ces produits, moi-même et connaissant la forte demande dans notre région, j'ai donc décidé d'ouvrir depuis le 1er mai 2021, avec le soutien de ma compagne Johanna, un magasin Adishop Center à Izel.

Nous proposons des produits décoratifs professionnels italiens pour l'embellissement de vos murs et sols:

- enduits décoratifs
- peintures sablées
- peintures à effets
- stuc Venexian
- marmorino
- béton ciré
- peinture époxy pour sol
- résine époxy autonivelante

Afin de vous satisfaire au mieux, nous vous accueillons dans notre show-room où vous pourrez découvrir nos différents produits appliqués sur des panneaux en teintes réelles.

Je suis à votre écoute et à votre disposition pour toutes questions. Nous avons aussi aménagé une salle de formation pour apprendre aux professionnels ou à toutes personnes intéressées par la pose correcte et idéale de nos produits.

Cette formation est faite par un agent technico-commercial de la marque Adicolor avec ma collaboration.

Nous avons la chance de pouvoir enfin vous proposer l'exclusivité des produits de la marque Adicolor dans notre région.

Nous vous attendons avec impatience dans notre show-room avec beaucoup de couleurs.»



Didier MAITREJEAN
Adjoint au soutien des PME



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

LE FOYER



François PONCELET
Rue du Millénaire, 21
6810 CHINY

Tél. : 061/287603
E-mail: lefoyerchiny@gmail.com
Facebook: Le Foyer
Date de création: 9 juin 2021

Horaires:

- mercredi: 18 h à 23 h 30
- du jeudi au dimanche: 11 h à 23 h 30

«Venez découvrir notre nouvelle carte, proposée du mercredi soir au dimanche midi.

Au menu: plats cuisinés maison avec de bons produits locaux, grillades au feu de bois, le tout dans un cadre charmant et dans la bonne humeur.

Profitez également tous les dimanches soir de nos soirées brochettes suspendues, terre, mer ou mixtes.»



CENTRE SPORTIF COMMUNAL DE JAMOIGNE

LABEL ADEPS COMMUNE SPORTIVE

L'opération «Label ADEPS communes sportives», organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, a permis à notre Commune d'obtenir un très beau résultat en se voyant attribuer 2 étoiles.

Basée sur de nombreux critères, cette opération reprenait la politique sportive communale, les activités sportives proposées et adaptées, la mise en valeur et soutien des clubs, les infrastructures mises à disposition, la mobilité douce, les partenariats, la promotion, les diverses organisations, la collaboration avec l'ADEPS. Toutes ces catégories devaient être mises en valeur sur notre territoire et permettaient une cotation. Ce fut chose faite. Le résultat communiqué et signé par la Ministre a donc récompensé toute la politique sportive mise en place par la commune.

Nouveau challenge pour l'an prochain, développer de nouvelles actions afin d'obtenir la 3e étoile qui nous tente de plus en plus.

Deux panneaux signalant ce Label sont déjà en place. Le 1er au niveau de la RN 83, en direction du Centre sportif, le second devant l'Administration communale.

Grand merci pour leur aide précieuse dans l'élaboration de ce dossier à **Cédric BAUDLET**, Responsable de notre Centre sportif, à **David THIRY**, Adjoint aux Sports, ainsi qu'à **Cédric PRIGNON**, Inspecteur CCS à l'ADEPS d'Arlon, qui nous a délivré ces 2 précieux panneaux.



REPRISE DES ACTIVITÉS SAISON 2021-2022

En piscine: reprise de l'ensemble des cours la semaine du 20 septembre 2021.

Cours de natation pour enfants

Dès l'âge de 3 ans, votre enfant peut participer à des cours de natation allant de 8 à 12 enfants suivant le niveau.

Durée du cours: 45 minutes 1 fois par semaine – 28 séances à l'année

Horaire: du lundi au vendredi de 16 h 30 à 19 h 00, le mercredi après-midi ou encore le samedi matin.

Prix: Forfait de 150€ la saison; comprenant l'encadrement, l'assurance et le passage de brevet en fin de saison.

Cours de natation pour Ados

Cours collectifs de 15 ados maximum sur le bassin complet.

Perfectionnement natation – endurance – initiation sauvetage (lundi 18 h 45-19h45 ou mercredi 17 h 30-18h30)

Durée du cours: 1 heure 1 fois par semaine – 28 séances à l'année

Horaire: le lundi 18 h 45-19h45 ou le mercredi 17 h 30-18h30

Prix: Forfait de 170€ la saison; forfait comprenant l'encadrement, l'assurance et le passage de brevet en fin de saison.

Cours de natation pour adultes

Cours collectifs de 12 personnes maximum suivant le niveau du (de la) participant(e)

Durée du cours: 1 heure 1 fois par semaine – 28 séances à l'année

Horaire: lundi, mardi ou jeudi en soirée

Prix: Forfait de 170€ la saison; comprenant l'encadrement, l'assurance et le passage de brevet en fin de saison.

Tous nos cours de natation accueillent les élèves (venant des écoles), groupements, enfants, ados et adultes de tous les âges (à partir de 3 ans) et de tous les niveaux !

Notre méthodologie, répartie en niveaux, est conçue afin d'accompagner les élèves tout au long de leur apprentissage, allant de la peur de l'eau jusqu'au perfectionnement et à l'introduction du sauvetage.

Tous nos cours sont encadrés par des jeunes moniteurs brevetés et motivés et en possession du certificat de maître-nageur.

Il est à souligner que nous travaillons avec du matériel d'apprentissage professionnel adapté à tous les âges et composé de ceintures de flottabilité, boudins d'apprentissage, planches d'initiation et perfectionnement, palmes, gants, divers objets aquatiques.

Tout ceci dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à nous rejoindre!

En salle:

Location de salle possible à partir du 1er septembre 2021.

Vous faites partie d'un club, d'une association? Vous êtes une famille sportive et vous désirez louer une salle pour exercer une discipline bien particulière, récréative ou non? Il nous reste des créneaux horaires libres dans certaines salles (salle 1: spécifique aux sports ballons et sports raquettes / salle 2: pour la danse, gymnastique ou encore les arts martiaux/ salle 3: pour la psychomotricité, yoga, cours particuliers / salle de classe pour toute organisation de réunion).

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations!

BILAN SUR NOS STAGES D'ETE 2021

Après une année sans possibilité de stages en 2020 suite à la pandémie «covid-19» nous avons pu pour cette saison 2021 offrir des activités pour les enfants de 3 à 15 ans. Suite à une parfaite réorganisation lors des congés de Carnaval et Pâques, nous étions prêts pour accueillir pas loin de 630 enfants durant 8 semaines du lundi 5 juillet au vendredi 27 août sur le site du Centre Sportif Communal de Jamoigne.

De nombreux thèmes étaient proposés lors de nos 40 stages avec des traditionnels tels que psycho vélo, natation, multisports... Plein succès également pour «cirque-magie», «roller-trottinette» ou encore «mix danse» et «acrogym».

Nous avons également réitéré nos partenariats avec la bibliothèque de Jamoigne qui assurait une activité lecture pour les groupes d'enfants de 3 ou 4 ans et 5 et 6 ans 1 fois par semaine. La Maison des Jeunes de Chiny / Florenville a mis en avant le talent de nos jeunes acteurs pour le «court métrage/ sports nouveaux» la dernière semaine d'août.

De plus, pour la première fois, nous avons pu proposer des activités sportives sur tableau interactif placé dans la salle de gym, matériel prêté par la Province de Luxembourg lors de la dernière semaine de juillet et la 1ere semaine d'août.

Contrairement aux années précédentes nous avons enregistré beaucoup plus d'inscriptions pour le mois d'août que pour le mois de juillet, comme quoi une année n'est pas l'autre. La météo pluvieuse nous a permis de trouver des solutions en interne pour conserver nos groupes en intérieur. Il nous est toujours possible de nous adapter afin de répondre à la demande tout en ayant des propositions alliant qualité et sécurité pour tous!

Grâce à l'aide et à l'encadrement des moniteurs du Centre Sportif ainsi que des 50 moniteurs étudiants engagés pour les animations et des 15 autres assurant l'administratif, les garderies et l'entretien des locaux, cette saison est encore un succès. En outre nous avons aussi accueilli, en piscine, différents groupements de la région durant ces 2 mois tels que camps scouts, groupements sportifs ou plaines communales.

Rendez-vous est déjà annoncé pour le congé de Carnaval 2022.



Cédric BAUDLET
Gestionnaire du Centre sportif
communal de Jamoigne



David THIRY
Adjoint aux Sports



Annick BRADFER
Echevine des Sports

A LA DECOUVERTE DE NOS ASSOCIATIONS

La Ville de Chiny a décidé de créer une nouvelle rubrique, présentant les associations/bénévoles oeuvrant au sein de notre Commune. Si vous désirez figurer dans notre prochaine revue communale, merci de contacter le Service « Culture/Communication » au 061/325.321 ou christelle.poiret@chiny.be

FLIC-FLAC

Le Flic-Flac est un Club de gymnastique sportive créé au début des années 80. Tout d'abord basé à Florenville, celui-ci déménage vers Jamoigne, à l'école des sœurs, puis au Complexe sportif, où il y oeuvre toujours.

Actuellement, Faustine Antoine en est la principale monitrice, et ce, depuis 2001. Secondée par son mari, elle est aussi la Présidente du Club depuis cette année, faisant suite à **Viviane COMES**.

Côté monitrices, **Patricia ADAM** et **Maëlle CORLUI** complètent le staff. Un moniteur, Etienne est, lui aussi, venu compléter l'équipe depuis quelques années.

Le Club a pour but de proposer au plus grand nombre de l'initiation et du perfectionnement en gymnastique sportive. S'il ne vise pas la compétition, il offre cependant à chacun la possibilité d'aller explorer ses atouts et forces personnels. Cela, dans la bonne humeur et le plaisir!

Toute l'équipe des moniteurs accueille vos enfants à partir de la 1ère primaire (voir horaires). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter:

Faustine ANTOINE

GSM: 0497/45.41.98

E-mail: gym.flicflac@gmail.com

Facebook: Flic-Flac-Gym-Jamoigne

Horaires:

Lundi 17 h-18h30: perfectionnement 8-10 ans

Mardi 17 h-18h30: perfectionnement 10-12ans

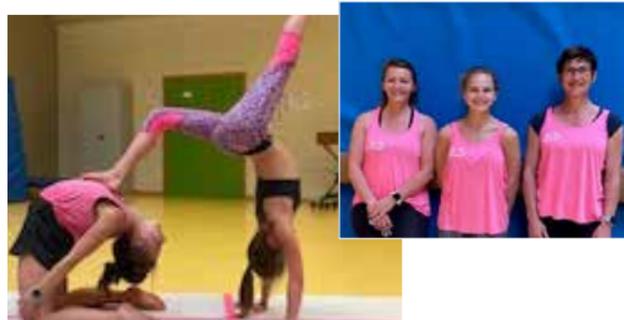
Mercredi 14 h-15h: initiation 8-11ans

Mercredi 15 h-16h30: perfectionnement + 12 ans

Jeu 17 h-18h: initiation 1ère, 2e et 3e primaire

Jeu 18 h-19h: initiation 4e, 5e et 6ème primaire

Jeu 19 h-20h30: initiation /perfectionnement + 12 ans



TENNIS DE TABLE DE JAMOIGNE

TT Jamoigne (Club de tennis de table de Jamoigne)
Athénée Royal d'Izel
Rue de l'institut, 50
6810 IZEL

Entraînements:

Jeunes: les mardis et jeudis de 18 h 00 à 20 h 00.

Adultes: le mardi de 20 h 00 à 21 h 30.

Psychomotricité (de 4 à 6 ans): le samedi de 9 h 30 à 11 h 00.

Interclubs: les samedis

De nombreux stages sont également organisés.

Secrétaire responsable TT Jamoigne:

Frédéric ARNOULD

La Hailleule, 28

6810 JAMOIGNE

GSM: 0497/29 75 59

E-mail: frederic-arnould@proximus.be

Facebook: Tennis de table Jamoigne



Emeline ARNOULD et Oriane JANES:
Championnes de Belgique en double dames C (janvier 2020)



Romy BORBOUSE, première joueuse au Club et 5e joueuse belge

TRIATHLON 03 ARDENNE GAUME

Le Triathlon fonctionne sous la forme d'une école de triathlon. Cette école est labellisée par la Ligue Francophone de Triathlon.

«O3»: le «O» symbolise l'oxygène, source vitale dans les efforts d'endurance; le «3» regroupe les trois piliers de la formation visée: santé, nature et épanouissement. Tout un programme!

Le TO3AG forme les jeunes, organise des rencontres (jogging, aquathlon, duathlon, triathlon, run & bike) et participe aux compétitions (locales, francophones et nationales).

Le Club accueille les enfants à partir de 7 ans pour autant qu'ils aient acquis les bases de l'accoutumance en natation.

L'accent est mis sur la qualité de l'encadrement afin d'acquérir les bases techniques en natation, vélo et course à pied.

En fonction de leur niveau, le TO3AG accueille les enfants en natation à:

- Virton, le lundi de 17 h 45 à 18 h 45 (nageurs confirmés)
- Jamoigne, le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 (nageurs débutants)
- Bertrix, le samedi de 16 h 15 à 17 h 15 (nageurs compétition)

Les entraînements vélo et/ou course à pied se déroulent en extérieur et/ou en salle (en fonction des conditions climatiques) le mercredi de 13 h 30 à 15 h 00 à l'Athénée Royale d'Izel.

Des sorties « course à pied » sont organisées le vendredi à 16 h 30 au départ de l'AR Izel, tandis que des rendez-vous ponctuels (sorties vélo, run & bike...) sont proposés le dimanche matin: les parents y sont cordialement invités. Des stages, d'un week-end ou d'une semaine, sont régulièrement mis sur pied.

Contacts:

Régis LACOURT

GSM: 0494/394949

E-mail: regislacourt@yahoo.fr

www.triathlono3.be

Secrétaires:

Frédéric ADNET

et **Stéphanie GILLET**

Trésorier:

Dimitri JACQUES



HARMONIE ROYALE CAECILIA D'IZEL

100 ans en 2022!

Fondée en 1922, la Caecilia fêtera son centenaire en 2022 mais, vu les perturbations causées par la pandémie de coronavirus, il est difficile de prévoir les événements qui marqueront cet anniversaire au moment d'écrire ces lignes.

Actuellement, l'harmonie compte un effectif d'environ 40 musiciens, dont une majorité de jeunes, pour la plupart issus de la section locale de l'Académie de Musique de la Ville d'Arlon. Les cours de la section locale et les répétitions de l'harmonie ont lieu à la Maison de la Musique, inaugurée en octobre 2012.

Le nouveau Directeur musical de la Caecilia, **Bérenger GOFFETTE**, de Lacuisine, vient de succéder à **Freddy SCHMITZ**, qui a été actif à Izel pendant 40 ans. Le Président, **Francis JACQUES**, lui, est en place depuis 25 ans.

La Caecilia d'Izel se produit régulièrement en Belgique et à l'étranger. Il y eut notamment des séjours avec concerts en Suisse (2 fois), en Allemagne, en Normandie, Vosges et Alsace, à St-Vérand dans le Beaujolais une première fois en 2009, puis en 2015 et en 2018, et à Marck dans le Pas de Calais en 2014. L'harmonie est d'ailleurs à l'origine de la création du jumelage entre les Communes de Chiny et St-Vérand.

La Caecilia est partenaire dans l'organisation de la Fête de la musique qui attire chaque année 2000 à 3000 personnes à Izel, sur le site de la Maison de la Musique et du Centre Culturel.

Renseignements:

Francis JACQUES: 0495/57.82.24

Site internet: www.harmonieizel.be

Facebook: Harmonie Royale Caecilia



KARATÉ DO – DOJO SHOTOKAN GAUME

Malgré une année particulièrement difficile, les professeurs du Club sont toujours présents pour maintenir les cours destinés aux enfants.

Pas découragés, les enfants ont poursuivi l'apprentissage des techniques pour terminer par l'examen de fin d'année sportive. Lors de ces tests, les senseï ont pu constater que l'enseignement par niveaux a bien été suivi et compris. Bien-sûr la pratique du karaté allie discipline et sport, ce qui parfois peut-être difficile. Néanmoins, les résultats prouvent le mérite de ces jeunes karatéka.

Bravo à vous tous pour votre régularité et le sérieux aux cours, et ce malgré une période particulièrement difficile.

Les Senseï,
Jean-Paul, Emilie, Christelle, Paul, Caroline, Franck, et assistante Léa



Résultat de l'examen kyu de juin 2021

Ceinture jaune

Julien DUSSART, Ezio JACQUES, Lucie PIERRE, Ethan THIERY, Gabriel WEBER, Gabriel BAUMANS, Elie DEKEYSER, Arthur BOULANGER, Louise ROUGEOT, Maria Tina MULLENDERS, Audrey BAUMANS, Ophélie SIMON, Nestor AUTHELET, Emeline COLLARD, Anaé LEDOUX, Firmin AUTHELET, Jules LAFONTAINE, Elsa MINET, Elsa COLLARD, Nolan PECHEUR, Milan PILI.

Ceinture jaune – orange

Aymeric FASTRÉ, Alexandre BOUILLON, Adélaïde GHISLAIN, Joy YU, Alexandre MAROTTE, Céleste WEBER, Louis THOMAS

Ceinture orange

Faustine LECERF, Lucie LECERF, Myalis BEAUJEAN

Ceinture orange – verte

Emma CATTOOR, Camille MARTIN, Ondine PEMMERS, Maxence VANMOSWINK

Ceinture verte

Mathéo GUILLAUME, Manon BOUILLON

Ceinture verte – bleue

Béranger JEAN, Juliette MAILLARD

Ceinture bleue

Arthur MAILLARD



Claire PIRON
Coordinatrice ATL
061/32.53.29
accueiltempslibre@chiny.be



Annick BRADFER
Echevine en charge de l'ATL

LA COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) DE LA VILLE DE CHINY

Programme CLE 2021-2026

Besoins retenus par la Commission Communale de l'Accueil (CCA) suite à l'état des lieux et perspectives 2021-2026

Les besoins à rencontrer prioritairement

L'information aux parents : nécessité de centraliser l'information et de la diffuser suffisamment tôt pour que les parents puissent inscrire leurs enfants :

- ⇒ réalisation d'un fascicule ATL (activités + aides) qui sera distribué dans les cartables + toutes-boîtes + lieux stratégiques + service population;
- ⇒ articles de présentation des activités dans le bulletin communal + alimenter l'information sur le Net (Site de la Commune + Facebook);
- ⇒ coorganiser la journée des loisirs avec le Centre sportif de Jamoigne.

L'offre d'activités (au niveau du contenu) : nécessité de développer davantage les activités culturelles, artistiques, extérieures et relatives à l'environnement; ainsi que de repenser l'organisation des devoirs pour qu'ils puissent se dérouler dans les meilleures conditions :

- ⇒ développer les partenariats avec les Créateliers, la Maison des Jeunes, les Centres culturels pour développer ces activités;
- ⇒ réunir les associations pour créer des synergies en vue de développer la diversité des stages proposés;
- ⇒ en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale, faire appel à des personnes bénévoles pour l'encadrement des devoirs.

Les besoins moins prioritaires mais à rencontrer

L'offre d'activités : nécessité de développer davantage de stages pour les enfants âgés de 2,5 à 5 ans (adaptés à leurs capacités, à leurs besoins et à leur rythme) ainsi que les activités pour les plus de 12 ans;

- ⇒ mise en place de Plaines pour les enfants de 2,5 ans à 4 ans;
- ⇒ sondage auprès des jeunes de + de 12 ans + interpellation des opérateurs pour développer davantage d'activités pour ces derniers.

La coordination / les partenariats : nécessité pour les associations de se rencontrer régulièrement pour mieux se connaître, partager des bonnes pratiques ainsi que de pouvoir développer des partenariats de manière à proposer des stages plus diversifiés et de mutualiser leurs ressources.

- ⇒ créer des partenariats, avec comme point de départ, des rencontres régulières entre associations pour se connaître, échanger les bonnes pratiques et répondre à des appels à projet;
- ⇒ développer la communication pour faire connaître et comprendre les missions de la Coordination ATL;
- ⇒ rédiger des articles dans le bulletin communal pour mettre en avant des disciplines moins communes ou moins visibles.

Accueil Temps Libre

Autres points d'attention sur lesquels travailler

Par rapport au coût des stages et activités hebdomadaires, un focus sera réalisé sur les aides possibles pour les parents afin de le réduire et de faciliter le paiement.

Certains besoins n'ont pas été relevés mais un travail sera effectué, soit par obligation décrétable (le suivi des formations) soit dans un souci de continuité (l'achat de matériel, l'organisation de la soirée de l'accueil, de temps pédagogiques (1) et la réflexion sur l'aménagement des locaux et des espaces extérieurs pour l'accueil extrascolaire).

Projet « La cour de récréation, aménagée par et pour les enfants »

En décembre 2020, la Coordination ATL, en partenariat avec Les Créatellers, la Maison des Jeunes de Chiny-Florenville, les Directrices des 3 réseaux d'enseignement présents sur la Commune de Chiny et l'AMO Point Jeunes Luxembourg de Virton, a répondu à un appel à projet lancé par le Ministère de l'Aide à la Jeunesse.

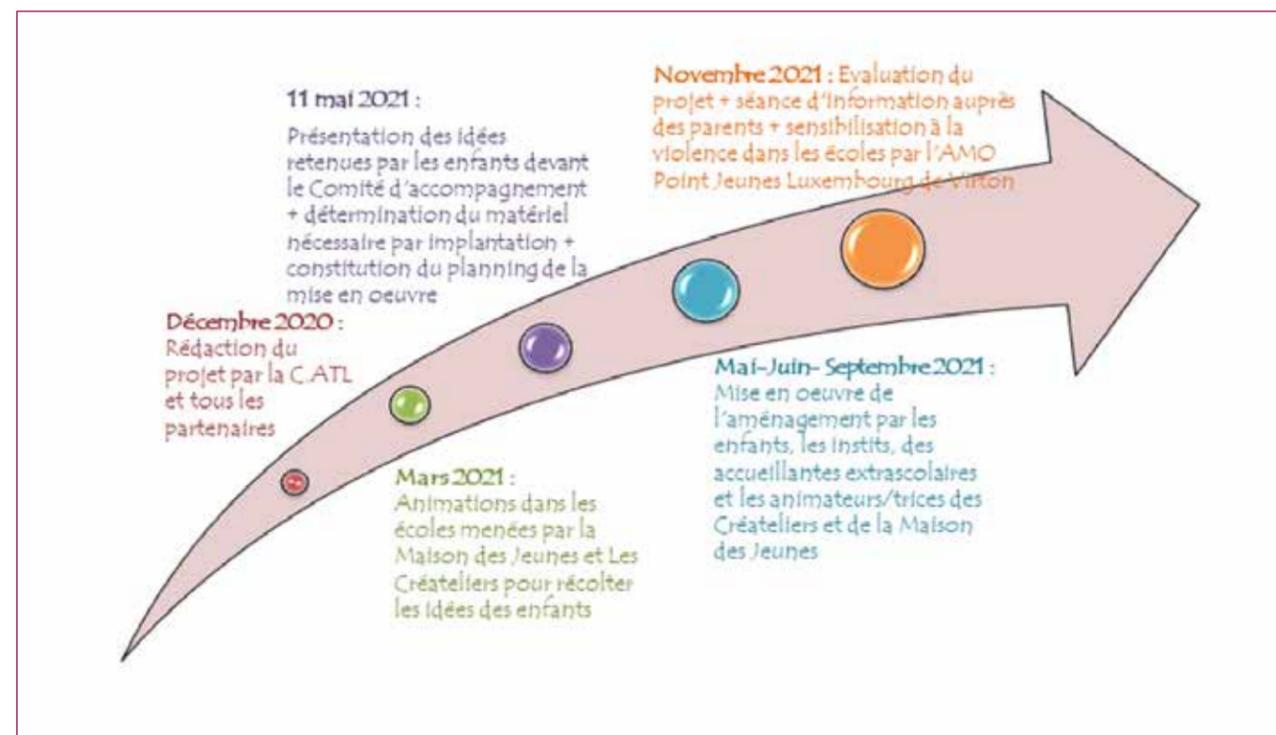
Ce projet, réfléchi et construit, avait pour objectif 1er le **bien-être des enfants à l'école et le vivre ensemble**.

Lors des rencontres de la coordinatrice ATL avec les enfants, organisées dans les écoles dès le mois d'octobre, dans le cadre de son état des lieux, sont apparues quelques **difficultés de cohabitation dans la cour de récréation**, notamment entre les plus jeunes et les plus grands.

Cet appel à projet s'est révélé une évidence pour elle et ses partenaires: une action devait être mise en place pour favoriser cette cohabitation, et celle-ci passait, notamment, par l'aménagement des cours de récréation.

L'important pour toutes les personnes réunies autour de la table était que **ce projet se forme au départ des idées des enfants et qu'ils participent à sa mise en œuvre**.

Voici les étapes de ce projet:



1. Il y a une volonté du Centre sportif et du CEC Les Créatellers que leurs animateurs/trices se joignent aux accueillantes extrascolaires selon les thématiques abordées.

A partir du mois de mai, les enfants, accompagnés de leurs institutrices, des animateurs/trices des Créatellers et de la Maison des Jeunes, ainsi que de certaines accueillantes extrascolaires, ont mis en œuvre concrètement leurs idées sur le terrain.



En novemb, enfants et parents seront conviés à l'inauguration des travaux réalisés ainsi qu'à une séance de sensibilisation à la violence scolaire animée par Maurice Buisseret, de l'AMO Points Jeunes Luxembourg de Virton.

LES MAJORETTES DE CHINY

Vous connaissez un sport qui allie plusieurs disciplines (la marche et la danse), la dextérité (le maniement du bâton) et le plaisir de la fête?

On a tous en mémoire les filles et les garçons (si, si, il y en a aussi!!) qui nous ambiançaient lors des cavalcades, avec leurs tenues colorées, leurs pompons ou leur dextérité avec leurs bâtons. Mais avons-nous vraiment conscience du travail et des heures de préparation et de répétition qui se cachent derrière cette pratique?

En effet, avant de pouvoir défiler devant nous lors des carnivals et autres concours, les majorettes s'entraînent toutes les semaines pendant 3 heures! 1 heure pour préparer leur corps et les mouvements minutés, chorégraphiés; ensuite de 2 h de répétition. Ce n'est pas rien!



Mais quel plaisir pour la troupe de voyager à travers la province et présenter ce spectacle de rue, sur des musiques entraînantes et de faire la fête (sans alcool évidemment)!



Il est vrai qu'on a l'habitude de voir les majorettes lors des carnivals, mais, avis aux clubs de sports d'équipe et/ou qui organisent des tournois ou des compétitions, savez-vous que vous pourriez faire appel à eux pour mettre l'ambiance?

Enfin, vous êtes un garçon? Vous aimez l'esprit de fête des carnivals, vous aimez la musique, la danse et la précision des mouvements? Au-delà des idées reçues, cette activité est aussi faite pour vous!

N'hésitez pas à contacter Tania STARCK, elle pourra vous donner toutes les informations:

Tania STARCK
GSM: 0477/42.98.86
e-mail: tania.starck@chiny.be

COLLECTE DES EMBALLAGES PMC



P Emballage en Plastique,
M emballages Métalliques
C artons à boissons

Depuis 2017, les PMC (bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons) sont collectés en porte-à-porte dans les communes pilotes d'Arlon, Bastogne et Liernex. Le bilan est très positif. Grâce à cette collecte, on atteint

un taux de captation de 15 kgs/an/habitant alors que dans les recyparcs le taux ne dépasse pas les 10kgs car une partie se retrouve dans les déchets résiduels.

Attention, pour notre Commune, à partir du 4 octobre la collecte des P+MC se fera en porte-à-porte par l'intercommunale IDELUX Environnement et FOST PLUS. Le dernier jour de collecte PMC en recyparcs sera donc le samedi 02 octobre. Ensuite PLUS AUCUN PMC ne sera accepté au parc à conteneurs.

Fréquence ?

Le ramassage aura lieu toutes les 2 semaines. Soyez attentifs sur le fait que si le jour de collecte tombe un jour férié, cette collecte ne sera pas reportée.

Un jeudi sur deux les semaines impaires à partir du 14 octobre 2021.

Voici les dates de collecte jusqu'à fin 2021.

- jeudi 14 octobre
- jeudi 28 octobre
- jeudi 25 novembre
- jeudi 09 décembre
- jeudi 23 décembre

Quels sacs ?

Les sacs bleus PMC+ que vous pourrez vous procurer aux endroits suivants :

- Administration communale, service population.
- Spar de Jamoigne
- Epicerie à Chiny
- Jacquet Pêche à Pin
- Carrefour et Colruyt à Florenville

Prix ?

3 € le rouleau de 20 sacs, soit 0,15 € le sac.

Informations détaillées sur le site : www.idelux.be



Lisiane MALHAGE
Echevine en charge de la Gestion des déchets



Ces 10 et 11 juillet, le Festival interculturel du conte s'est mis en marche à Chiny.

Après une édition en radio en 2020, les artistes ont poussé les organisateurs à mettre sur pied un événement, certes plus petit mais de qualité, grâce aux conteur(euse)s professionnel(le)s et semi-professionnel(le)s présent(e)s pour l'occasion.

Au programme : des contes toniques pour se mettre en jambes dès l'ouverture des festivités, des spectacles dans le verger du presbytère pour petits et grands, des histoires aux fenêtres d'une maison chinote, des promenades le long de l'eau et de châteaux, (re)découverte de la cour des contes en famille...

Le week-end a débuté avec l'inauguration pendant laquelle le Maire de Chiny, **Sébastien PIRLOT**, la nouvelle présidente du Festival, **Sylvie ALEXANDRE** ainsi que **Philippe NOEL**, conteur liégeois, ont dit quelques mots et exprimés leur joie d'être là.

Entre 1200 et 1500 personnes, essentiellement des fidèles du rendez-vous, ont ainsi découvert cette édition particulière avec enthousiasme malgré quelques frustrations exprimées concernant la taille de l'événement et le nombre d'activités proposées. Cependant, il était difficile voire impossible d'organiser quelque chose de grande envergure, des mois à l'avance, dans les conditions Covid que nous connaissons.

La mascotte de cette édition est sans conteste Monsieur Maurice, ce dindon atypique à la langue bien pendu, qui a présenté les spectacles et ravi petits et grands lors des échanges qu'il a eus avec les spectateurs.

Une autre personnalité s'est fait remarquer le samedi soir. Le programme annonçait un concert surprise et la surprise fut de taille, c'est le moins qu'on puisse dire. Un géant de la scène belge a mis le feu et fait vibrer toute la salle avec ces textes entraînants et pleins d'humour. «**SAULE**» était présent à Chiny et cet artiste au grand cœur a conquis son public par sa générosité et sa simplicité.

C'est donc avec du baume au cœur que l'équipe du Festival a clôturé cette édition en espérant pouvoir voir les choses en grand l'année prochaine et vous réserver bien d'autres surprises...



Benjamin ROISEUX
Directeur «Chiny, Cité des Contes»

ANTENNE GSM A SUXY: LE POINT SUR LA QUESTION

La Ville de Chiny vient d'être saisie d'une pétition judiciaire, signée par 272 citoyens du village de Suxy, en faveur de l'installation d'une antenne GSM. Celle-ci répercute bien la situation et renforce nos actions déjà entreprises.

Pour rappel, il y a quelques années, la Ville de Chiny avait marqué son accord sur l'installation d'une antenne GSM dans le Village de Suxy. Malheureusement, le permis d'urbanisme, introduit par l'opérateur, a été cassé par le Conseil d'Etat, suite à un recours d'une ASBL (écologiste), dont le siège social était situé à Liège. Le projet n'a donc jamais pu voir le jour, au grand dam de tous.

En parallèle, la Commune avait marqué son accord quant à l'installation du réseau ASTRID (réseau de communication permettant à la Police, aux Pompiers et aux Services de Secours de communiquer efficacement afin d'assurer le bon déroulement des opérations sur le terrain). L'antenne a été placée dans un terrain privé.

Cela fait plusieurs mois maintenant que l'Administration communale de Chiny a demandé aux deux opérateurs encore en activité (Proximus et Base) de relancer l'examen du dossier en question afin de trouver une solution à cette problématique. Pour preuve de notre action, notre demande est référencée par le numéro de dossier 2134434701 auprès de Proximus.

Nous leur avons également proposé d'utiliser l'antenne existant d'ASTRID (réseau sécurisé installé à Suxy). Il nous semble que cette solution permettrait de réaliser le projet à moindre frais, de garantir une couverture optimale et limiterait l'impact sur notre cadre de vie d'un point de vue environnemental.

Nous réitérons notre demande avec l'appui de cette pétition auprès des opérateurs et de la Ministre concernée (ECOLO-GROEN), ainsi qu'auprès d'autres élus fédéraux.

Cette situation est pénalisante pour les utilisateurs, qu'ils soient particuliers ou professionnels, surtout s'ils œuvrent dans le domaine de la Santé, des Services de secours, et tous ceux qui pratiquent des interventions d'urgence, à domicile ou qui sont soumis à des astreintes professionnelles.



Le téléphone portable est également un outil quotidien pour les artisans, commerçants, cadres, chefs d'entreprises. Quant aux particuliers, le GSM devrait permettre un contact permanent, notamment pour la sécurité des personnes âgées, des enfants scolarisés loin de leur domicile et toutes les autres nécessités de la vie de tous les jours.

Bien évidemment, nous vous tiendrons informés de la suite réservée à ce dossier.



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

CHANGEMENT D'IDENTIFICATION DES CHATS ET CHIENS

AVIS IMPORTANT



En Belgique tous les chiens et les chats doivent être équipés d'une puce électronique. Ce qui permet, entre autres, de pouvoir contacter leur propriétaire en cas d'animal trouvé.

Depuis le 1er mai 2021, les données de contact sur la puce électronique de votre animal de compagnie ne seront plus lisibles que par les professionnels (vétérinaires, refuges, SRPA...).

En effet, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les données des responsables des chiens et des chats répertoriées actuellement sur DOG ID (chiens) et CAT ID (chats) vont être anonymisées. Il sera alors difficile pour la personne ayant retrouvé votre animal égaré de vous contacter car vos données de contact seront moins accessibles.

Pour éviter cela, il vous suffit d'aller sur les sites Dog ID et Cat ID pour donner votre accord et rendre vos données visibles en 3 étapes :

Sur DGPR/DogId rendez vos données visibles en 3 étapes :

- Étape 1 : vérifiez si votre numéro de registre national n'est pas déjà lié au numéro de votre animal;
- Étape 2 : associez le numéro de registre national aux données de votre animal;
- Étape 3 : rendez vos données visibles et corrigez-les si nécessaire (à partir du 1er mai).

Sur DGPR/CatID consultez la page, disponible depuis le 1er mai 2021 et donnez votre accord pour afficher vos données de contact.

Si vous n'avez pas encore fait la démarche, pas d'inquiétude! Les vétérinaires et les refuges auront toujours accès à ces informations. Ou consultez le site du SPW Wallonie : <http://bienetreanimal.wallonie.be/home/animaux/animaux-de-compagnie/identification-et-enregistrement.html>

Rappel sur l'identification et l'enregistrement :

Des chats :

- si le chat est né avant le 1er novembre 2017 non obligatoires mais vivement conseillés ;
- si le chat est né après le 1er novembre 2017 obligatoires avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant qu'il soit donné ou vendu ;
- obligatoires dans les 8 jours de leur arrivée pour les chats en provenance de l'étranger.



Des chiens (obligatoires en Belgique depuis le 1er septembre 1998) :

- si un chien naît à votre domicile, et que vous avez l'intention de le garder, vous devez le faire identifier et enregistrer avant l'âge de 8 semaines ;
- si vous comptez vendre ou donner un chien, quel que soit son âge, vous devez au préalable le faire identifier et enregistrer ;
- enfin, si vous achetez ou recevez un chien, il doit être au préalable identifié et accompagné de son passeport.

Vos animaux de compagnie font partie de votre famille, alors, protégez-les!



Danielle STILLEN
Adjointe au Bien-être animal



Vovo KAMBU
Echevine du Bien-être animal

MOBILITÉ DOUCE: PRIMES À L'ACHAT D'UN VÉLO OU D'UN KIT ÉLECTRIQUE POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Afin de soutenir la mobilité douce et de favoriser les déplacements à deux roues, le Gouvernement wallon octroie des aides financières pour l'achat d'un vélo classique ou électrique ou encore d'un kit électrique adaptable utilisé dans les déplacements domicile-travail.

Conditions d'octroi:

Les primes sont accordées aux particuliers et portent sur l'achat d'un vélo ou kit électrique ayant une date d'acquisition entre le 1er juillet 2020 et 31 décembre 2022.

Ces primes sont conditionnées à un usage régulier du vélo de 40% minimum de la durée des trajets effectués entre le domicile et le travail (excepté pour les vélos cargos). Une déclaration sur l'honneur ainsi qu'une attestation de l'employeur stipulant l'usage régulier dans le cadre des déplacements domicile-travail doivent être apportées par le demandeur. La demande de prime peut s'effectuer en ligne.

Montants:

Le montant de la subvention pour l'achat d'un vélo ou l'achat et l'installation d'un kit électrique adaptable est fixé à 20% du montant de la facture, TVA comprise, avec un plafond de:

- 50 € pour l'achat d'un vélo classique d'occasion;
- 100 € pour l'achat d'un vélo électrique d'occasion;
- 150 € pour l'achat d'un vélo classique neuf;
- 200 € pour l'achat d'un vélo électrique neuf;
- 200 € pour l'achat et l'installation d'un kit électrique adaptable neuf;
- 400 € par vélo cargo.

La facture originale reprenant le type de vélo et la date d'acquisition devra être jointe à la demande de prime.

Plus d'informations concernant ces primes? **1718 (appel gratuit) ou prime.velo@spw.wallonie.be**



PROVINCE DE LUXEMBOURG: OPERATION « UN ORDI POUR TOUS »

Depuis la Covid-19, le milieu de l'enseignement propose des cours par visioconférence, ce qui permet d'avancer dans le programme scolaire tout en limitant les risques de propagation du virus. Cependant, une partie des élèves éprouve des difficultés à suivre ces leçons dans de bonnes conditions car il n'y a pas d'ordinateur à la maison ou parce que celui-ci est utilisé par d'autres membres de la famille. Beaucoup de jeunes ont un smartphone mais force est de constater que son utilisation n'est pas confortable pour suivre des cours pendant plusieurs heures et créer du contenu.

Des solutions sont proposées par les Espaces Publics Numériques (EPN) et les écoles elles-mêmes qui mettent parfois des locaux équipés à disposition dans le respect des consignes sanitaires.

Afin de soutenir cet effort collectif tout en s'inscrivant dans une démarche économique et environnementale, la Province de Luxembourg lance une action de reconditionnement d'ordinateurs afin de les mettre à disposition de ces structures et de les aider à faire face à la demande.

Un site Internet a été créé pour que la Province de Luxembourg soit au carrefour entre les donateurs (entreprises et pouvoirs publics) et les receveurs (écoles et associations) et coordonner l'offre et la demande. Elle participe également aux dons et au reconditionnement d'une partie des ordinateurs, la majorité étant effectué par les entreprises. **Cette action ne se limitera pas à la crise sanitaire**, la Province de Luxembourg soutenant les associations et les écoles dans leurs besoins de tous les jours.



D'où viennent ces machines?

La Province de Luxembourg reconditionne une partie de ses ordinateurs depuis plusieurs années et la démarche est maintenant systématique.

Les entreprises et les pouvoirs publics (communes, CPAS, intercommunales, etc.) sont sollicités via une campagne sur les réseaux sociaux et la presse. L'objectif est qu'ils puissent mettre à disposition de structures en demande leurs ordinateurs nettoyés dont ils n'ont plus usage et qui peuvent encore être utilisés en milieu scolaire ou associatif.

Les PC proposés sont sélectionnés pour leur capacité à répondre aux exigences d'un travail bureautique.

En pratique?

Vous êtes **une entreprise ou un pouvoir public** et vous souhaitez venir en aide à une école ou une association en faisant un don d'ordinateurs?

Participez à l'effort collectif sur le site: **unordipourtous.org**

Vous représentez une association à but social ou une école? Introduisez votre demande sur notre site Internet et vous serez ensuite recontactés par la Province de Luxembourg.

La possibilité d'obtenir des ordinateurs pour votre école ou votre association se fera en fonction des disponibilités et donc des dons effectués par des entreprises ou pouvoirs publics mais toutes vos demandes seront prises en compte.

Contacts:

UnOrdiPourTous.org GIFA
unordipourtous@province.luxembourg.be

**Espace Public Numérique
de la Province de Luxembourg**
e pn@province.luxembourg.be

Cellule Communication
084/84.49.44
communication@province.luxembourg.be

Province de Luxembourg
www.province.luxembourg.be
unordipourtous.org



UNE CERTIFICATION « EAU » POUR LES IMMEUBLES BATIS

La certification EAU pour les bâtiments wallons : préserver l'eau en certifiant son bâtiment.

Depuis le 1er juin 2021, les immeubles nouvellement construits doivent disposer d'une « Certification des Immeubles Bâti pour l'Eau » dénommée CertIBEau, portant sur les installations intérieures d'eau et d'assainissement.

En Wallonie, peu de constructions sont conformes aux normes techniques relatives à la protection contre la pollution de l'eau ou à la législation wallonne relative à l'évacuation et l'épuration des eaux usées.

Face à ce constat, le Gouvernement a décidé d'organiser un contrôle du respect de ces normes via l'obligation de disposer d'un certificat: le CertIBEau.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Arnaud DURET

Service « Distribution d'Eau »

Tél: 061/32.53.24

GSM: 0472/22.31.29

E-mail: arnaud.duret@chiny.be

N° vert: 0800/11.250

info.certibeau@spge.be

www.certibeau.be



LE JOURNAL DE CLASSE DU P'TIT GAUMAIS DÉBARQUE...

Parmi les actions que la Ville de Chiny mène, dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité lancé par la RW, la sensibilisation des enfants à la richesse et à la valeur de leur patrimoine naturel, à l'importance de préserver les ressources naturelles, est primordiale.

C'est ainsi qu'en ce début d'année scolaire, chaque élève de la 3ème à la 6ème année primaire des écoles communales a bénéficié d'un journal de classe du P'tit Gaumais. Cette distribution a été rendue possible grâce au partenariat avec le Parc naturel de Gaume qui a rédigé et édité ce livret d'éveil et de sensibilisation. Il contient 10 fiches pédagogiques qui épinglent des thèmes très variés mais tous en lien à la fois avec l'environnement proche des enfants (le territoire Gaumais) mais aussi les grands enjeux environnementaux que nous connaissons tous.

C'était en présence de Mme **Annick BRADFER**, Echevine de l'Enseignement, que ce livret d'éveil a été présenté aux élèves par Madame **Anne LEGER**, Chargée de mission au sein du Parc Naturel de Gaume.

Bien sûr, nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin. Dès la prochaine rentrée scolaire, toutes les écoles primaires de la Commune, tous réseaux confondus, recevront le journal de classe du p'tit Gaumais.

La promesse est faite !



Vovo KAMBU
Echevine de la Nature et de la Biodiversité



PRAIRIES FLEURIES

Une solution de beauté écologique!

Dans sa vision en faveur de la protection de la nature, la Ville de Chiny applique depuis quelques années la gestion différenciée dans ses espaces verts. Par différentes actions mises en place, son engagement pour une alternative plus respectueuse de l'environnement évolue au fil des années. Ce qui nous pousse cette fois-ci à reconverter le site du Château du Faing.

Dans quelques mois vous découvrirez un nouveau paysage sur le site du Château du Faing ainsi que l'ancien camping de Jamoigne.

Nous avons répondu à l'appel à projet BiodiverCité lancé par la Région wallonne et nous avons choisi la création d'une prairie fleurie. Notre projet est ainsi financé partiellement des subsides, le coût principal restant à charge de notre Commune.

C'est donc un espace d'environ 4 hectares 1/2 qui sera aménagé pour protéger la nature et accueillir des espèces locales très variées.

Pourquoi une prairie fleurie ?

- La raison essentielle aujourd'hui, c'est qu'elle permet d'enrichir la biodiversité et attire les pollinisateurs.
- Mais aussi offrir au Château une identité paysagère forte, une touche colorée, d'où le choix des mélanges indigènes des couleurs dominantes (rouge, bleu, jaune...).
- Enfin, pour simplifier l'entretien de ce grand espace, qui ne nécessitera qu'un seul fauchage tardif par an. Ce qui permettra ainsi aux fleurs annuelles de réaliser leur cycle complet et de se ressemer naturellement.

Qui sont nos partenaires ?

- Des contacts ont été pris avec la section horticole de ARIZel pour faire participer les élèves à ce projet. Ils pourront réaliser les 2 panneaux didactiques qui seront placés à l'entrée du Château et à l'arrière du Centre sportif.
- Ecowal- soutien technique (conseils et choix des semences).
- Une convention sera établie avec un agriculteur local soucieux de s'investir dans l'entretien de la prairie.

À quand la préparation du sol et le semis ?

Les travaux de préparation du sol sont déjà en cours. Quant à la période qui convient le mieux pour le semis, début octobre nous a été vivement conseillé par Ecowal.

Nous privilégierons aussi un mélange qui contient à la fois des espèces vivaces et des espèces annuelles, afin de pouvoir maintenir la prairie fleurie durant plusieurs années.

Du coup, dès l'année prochaine, une explosion de couleurs et de senteurs émerveilleront petits et grands, touristes et promeneurs attentifs à plus d'une cinquantaine d'espèces qui seront certainement présentes et dédiées à la biodiversité.

Ce beau projet est l'alternative que nous avons imaginé pour pallier à l'abandon du parc public autour du Château du Faing, faute de subsides wallons.



Vovo KAMBU
Echevine de la Nature et de la Biodiversité

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE CHINY

Retour sur le partenariat avec le Centre sportif !

Une fois n'est pas coutume, sport et lecture ont rythmé le quotidien des enfants en stage au Centre sportif de Jamoigne!

C'est avec plaisir que nous avons accueilli 8 groupes d'enfants âgés entre 3 et 7 ans pour partager une heure du conte ponctuée par un intermède créatif! En effet, suite à un arrêt soudain dans la lecture, nous invitons les enfants à imaginer la suite de l'histoire par le dessin. Après un chouette moment de partage, nous dévoilons la fin de celle-ci.

Sourire, bonne humeur et émotions étaient au rendez-vous!



En route vers la reprise de nos activités!

La bibliothèque vous propose tout au long de cette année de (re)découvrir la vie et les histoires de Jean de La Fontaine!

Cet auteur né en juillet 1621 et décédé en avril 1695 n'a décidément pas fini de nous étonner! Nous vous inviterons, ainsi que nos nombreux partenaires, à voyager à travers les richesses des fables en participant aux ateliers artistiques des «Créateliers», en tendant l'oreille aux histoires des conteurs de Chiny Cité des Contes, en participant à nos heures du conte et du jeu, en découvrant les animations réalisées dans les écoles du territoire, etc.

Enfin, cette nouvelle année sera également l'occasion de renouer le lien avec les auteurs dans le magnifique cadre du «Bar à Goûts», d'accueillir à nouveau les dames du Tricothé, de vous proposer des expositions, des conférences et qui sait... vous proposer de nouvelles activités!

Alors, n'hésitez pas! Demandez le programme!



Loïc LONCIN
Bibliothécaire dirigeant



Christine GILSON
Adjointe à la Culture



Annick BRADFER
Echevine de la Culture

BIENTOT UN REPAIR CAFE DANS NOTRE COMMUNE

Une séance d'information (sur inscription) sera organisée en soirée le 21 octobre 2021 (à 19h). Le « Repair Café » sera organisé, quant à lui, le samedi 27 novembre 2021 à la Maison des Artistes de Jamoigne.



MISE A L'HONNEUR DE NOS CENTENAIRES

Comme l'année précédente, la Ville de Chiny a eu l'honneur de fêter le centenaire de deux de ses concitoyens.

Mme Irma BLAISE est née à Chiny au quartier du Fort le 16 mai 1921, où elle réside toujours. Elle a connu la guerre, l'exode et la peur. Durant 51 ans, elle a vécu une vie laborieuse en boucherie avec son époux **Emile BELVA**. De leur union sont nées 2 filles, Nicole et Mireille. Nicole accompagne sa maman au quotidien, tandis que Mireille vivant au Canada revient au pays dès qu'elle le peut. Irma adore ses 2 petits-enfants, Philippe et Sabine ainsi que ses arrière-petits-enfants canadiens. Une véritable «armée» de personnes dévouées veillent sur elle en permanence. Sa passion, jouer au whist, c'est d'ailleurs grâce à ce jeu qu'elle a rencontré son très cher ami André avec lequel elle partage une existence empreinte de respect et de tendresse. Elle est vive, souriante et très sereine. La Ville de Chiny souhaite à Irma de pouvoir profiter encore longtemps de cette vie qu'elle aime tant.



Mr Joseph GOBERT est né à Remagne le 15 juillet 1921. Il est le second d'une fratrie de 6 enfants. Après avoir résidé à Lahérie, la famille s'installe à Suxy en 1931, où il habite encore. Après le décès de sa maman, il abandonne l'école pour s'occuper de la maison et des vaches. Avec Mr le curé **LALLEMAND**, il apprend la musique et devient organiste en 1941 et ce durant 50 ans. En 1944-45, il effectue son service militaire tant en Belgique qu'en Angleterre. En 1946, il rencontre Lina qu'il épouse en août. Ils ont d'ailleurs eu le bonheur de fêter leurs 70 ans de mariage. Une fille est née de leur union, Nicole. Il aimait aller au bois, sciant pour les personnes dans divers villages, puis a repris la culture, notamment la moisson. En 1990, il cesse cette activité. À l'époque, il élevait jusqu'à 35 bêtes, mais continue d'aller au bois. Depuis 2018, il vit seul mais est bien entouré par sa famille, il peut ainsi continuer de profiter de la vie au village. Convivial, sympathique, Joseph est un heureux centenaire. La Ville de Chiny souhaite à Joseph de profiter, pour de nombreuses années encore, de sa joie de vivre.



Annick BRADFER
Echevine des Aînés

JARDINAGE ? OUI, MAIS PAS A N'IMPORTE QUELLE HEURE !

En ces beaux jours, les jardiniers sont de retour. Haies, pelouses, fleurs... l'entretien d'un espace vert nécessite beaucoup de travail et surtout, l'utilisation d'un matériel de jardinage qui peut parfois générer des nuisances sonores pour le voisinage.

Quand utiliser son matériel de jardinage, électrique ou thermique ? Puis-je tailler mes haies le dimanche ? Tondre la pelouse à 19 heures ? La réponse ici en quelques lignes...

C'est l'article 148 du Règlement Général de Police (RGP) de Gaume qui répond à ces questions : « *L'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et scies circulaires ou autres engins bruyants, est interdit les dimanches, et la semaine entre 22 heures et 07 heures. Cette interdiction ne vise pas l'usage de machines agricoles dans l'exercice de la profession de cultivateur.* »

Si les créneaux horaires imposés dans notre RGP sont censés satisfaire l'ensemble des habitants de notre zone de police, il va sans dire que le bon sens et le savoir-vivre peuvent également être appliqués au cas par cas entre riverains.

C'est aussi grâce à ces petites attentions que s'entretiennent de bonnes relations de voisinage...



A CHEVAL SUR LA ROUTE : RÈGLES ET CONSEILS POUR LES CAVALIERS ET RECOMMANDATIONS POUR LES USAGERS EN PRÉSENCE DE CHEVAUX

Le cheval est un moyen de transport « vivant » qui est soumis à un régime un peu particulier dans la réglementation routière. Comment doivent se comporter les cavaliers sur la voie publique ? Peuvent-ils circuler à deux de front ? Quelles règles pour les groupes de cavaliers ? Quand est-il permis de galoper ?

En tant que conducteur, le cavalier doit respecter le code de la route.

Un cavalier est un conducteur et le reste même s'il conduit son cheval à la main, ce qui est l'inverse de ce qui se passe avec le cycliste par exemple ! Comme n'importe quel autre conducteur, le cavalier ne peut, par exemple, pas faire usage de son GSM en tenant en main ou circuler en état d'imprégnation alcoolique. Et ce même, répétons-le, lorsqu'il conduit son cheval en étant lui-même à pied !

Comme tout conducteur avec son véhicule, le cavalier doit aussi maîtriser sa monture en toute circonstance. L'erreur qu'il faut vraiment éviter est donc de partir sur la route avec un cheval lorsqu'on n'est pas certain de pouvoir le contrôler à tout moment.

Le cavalier doit circuler le plus près possible du bord droit de la chaussée et n'est pas admis sur les trottoirs ou les pistes cyclables par exemple. Par contre, en dehors des agglomérations, un cavalier peut emprunter un accotement de plain-pied situé à droite de la route.

Le cavalier doit indiquer à temps ses changements de direction par un mouvement du bras.

Le galop est interdit en agglomération, mais pas le fait de trotter.

Les cavaliers peuvent circuler en permanence à deux de front mais, même en trotinant, les cavaliers ralentissent le reste du trafic, et donc, il sera très apprécié des automobilistes qu'ils se rangent de temps en temps pour laisser passer le trafic automobile qui les suit.



Les groupes de plus de 10 cavaliers peuvent être accompagnés d'un chef de groupe âgé de plus de 21 ans, équipé d'un brassard tricolore et d'un signal C3. Celui-ci peut immobiliser le trafic aux carrefours sans feux pour permettre au groupe de cavaliers qu'il mène de traverser.

Le cavalier peut être très jeune, puisqu'il est permis de monter seul à cheval sur la voie publique dès l'âge de 14 ans, et à partir de 12 ans si l'on est accompagné d'un cavalier âgé d'au moins 21 ans.

Enfin, la nuit, un éclairage est obligatoire. Mais nous recommandons également d'équiper le cheval et le cavalier d'éléments fluorescents et rétro-réfléchissants, tant de jour que de nuit...

Les bonnes réactions en présence d'un cheval sur la route

Quelles précautions prendre lorsque je dois dépasser un cavalier ? Puis-je couper la route à un groupe de cavaliers si j'ai la priorité ?

Un cheval est vite effrayé et le conducteur doit en tenir compte

Rappelons-le, naturellement, le cheval est un animal craintif. Un mouvement ou un bruit imprévu peuvent lui faire peur et provoquer un emballement ou une ruade. Voilà pourquoi le conducteur qui s'approche de chevaux sur la voie publique (ou d'autres animaux de traits, de charge et de monture, ou des bestiaux...), est tenu de ralentir. Il doit même s'arrêter si ces animaux manifestent des signes de frayeur.

Un conducteur, c'est bien entendu un automobiliste, mais pas seulement. Ainsi, les motards et cyclomotoristes sont aussi concernés, à commencer par ceux qui ont malheureusement trafiqué leur pot d'échappement et qui sont donc particulièrement bruyants...

À l'inverse, un moyen de transport très silencieux peut aussi effrayer un cheval lors d'un dépassement. Sont ici visés les cyclistes par exemple, mais aussi les véhicules électriques, lorsqu'ils approchent trop vite d'un cheval par l'arrière ou entament leur dépassement au dernier moment. Les yeux du cheval sont en effet placés de chaque côté de la tête. Ce qui lui donne un champ visuel de 340° sur 360°. Il a un petit angle mort à l'avant de la tête, mais la plus grosse partie de ces 20% d'angle mort se situe juste derrière lui. Voilà pourquoi tout conducteur d'un engin silencieux qui surgit brusquement de cet angle mort peut provoquer une réaction de panique du cheval...

Lorsque des groupes de cavaliers croisent votre route...

L'autre règle importante du code de la route, qui s'applique cette fois à tous les usagers quels qu'ils soient, concerne les cavaliers en groupe. Les groupes de plus de 10 cavaliers peuvent être accompagnés d'un chef de groupe âgé de plus de 21 ans, équipé d'un brassard tricolore et d'un signal C3.

Ce dernier peut par exemple immobiliser les véhicules aux carrefours sans feux pour laisser passer le groupe de cavaliers qu'il mène.

Bien entendu, les conducteurs sont tenus d'obéir à ses indications, même s'il s'agit d'un carrefour où ils bénéficieraient en principe de la priorité. Mais n'oublions pas que le chef de groupe peut aussi interdire à des piétons de traverser pour faire circuler un groupe de cavaliers. Les piétons devront eux aussi obéir à ces indications. Si des cavaliers ne sont pas accompagnés d'un chef de groupe, est-ce pour autant une bonne idée, pour un usager, de couper la route à un tel groupe ? Pas vraiment. Comme on l'a vu plus haut, il y a toujours le risque d'effrayer un cheval. Et pour un piéton ou un deux roues, il y a même le risque de se faire renverser par une ruade.

Nous recommandons dès lors à toute personne qui croise la route de cavaliers sans chef de groupe, de faire preuve également d'un peu de patience et de laisser passer le groupe dans sa totalité avant de continuer son chemin.

LA VILLE DE CHINY CONTINUE À VALORISER SON ENSEIGNEMENT

Cette nouvelle rentrée scolaire permet à nos implantations de vivre un début d'année sous les meilleurs auspices. La Commune, en effet, a voulu et pu, venir en aide financièrement à la bonne continuité de notre enseignement.

Pour la première fois, la société extérieure à laquelle la Commune fait appel pour les repas scolaires a décidé de faire payer le poste « livraison », une hausse qui s'élève tout de même à 53€ par jour. Afin de ne pas impacter cette dépense aux familles, la Commune a décidé de prendre en charge ces frais, dont le montant est estimé à + de 8.000€ par an.

D'autres concrétisations ont aussi vu le jour grâce au soutien communal :

- le cours d'anglais dispensé de la 3ème maternelle à la 4ème primaire représente un coût à charge de la Commune de 10.000€
- l'accueil extrascolaire, la surveillance du temps de midi, l'entretien des locaux : environ 40.000€
- les heures octroyées pour maintenir l'équipe pédagogique, : 5.500€
- le coût supplémentaire relatif à la prise en charge des frais de piscine pour les classes maternelles estimé à 1.500€.

C'est donc un total de 65.000 € de dépenses NON OBLIGATOIRES que la Commune injecte dans son enseignement communal, en plus de tout le reste !

Ajoutons à cet éventail la participation financière communale lors des évènements culturels, sportifs, excursions et sorties scolaires....

Grâce à toutes ces aides, nos implantations bénéficient de tout ce qui est favorable à un enseignement de proximité et de qualité. Sans oublier l'aide du service travaux qui, sans cesse sur la « brèche », nettoie, répare...

Tout est donc mis en œuvre pour que notre enseignement continue à prodiguer à vos enfants les compétences et savoirs nécessaires à leur évolution.

Grand merci à tous les enseignants qui, toujours dévoués à leur métier, favorisent le bien-être de leurs élèves.



Myriam BASTIN
Directrice



Annick BRADFER
Echevine de l'Enseignement

NOCES D'OR (50 ANS DE MARIAGE)

Couples présents lors de la cérémonie du samedi 11 septembre 2021 à la Maison de Village de Les Bulles :



Annick BRADFER
Echevine de l'Etat civil



**Janine et Maurice
JACOB-CARON**



**Jacqueline et Guiseppe
DEVILLEZ-NORTIER**



**Danielle et Michel
BUSLAIN-CLAUDE**



**Jacqueline et Thierry
ANDRE-GERARD**



**Claire et Wolfgang
CONSTANT-PAQUI**



**Denise et Henri
BOUILLON-FLORENT**



**Edith et Jean-Paul
ALEXANDRE-LEMAIRE**



**Colette et Jean
THOMAS-VERLAINE**

NOCES DE DIAMANT (60 ANS DE MARIAGE)



**Barronne Suzanne et
Baron Jean-François
D'OTREPE DE BOUVETTE
- DE LE COURT**



**Jeanne et Paul
GILLET-MEUNIER**



**Anne et Pierre
RICHARD-COLLARD**



**Marie Rose et Bruno
LEBRUN-TRODOUX**



**Yvette et Raymond
HENRY-COPUS**

NOCES DE BRILLANT (65 ANS DE MARIAGE)



**Marie-José et Pierre
TRIBOLET-LOUPPE**



**Madeleine et René
LEROY-SIMAR**



Christelle POIRET
Attachée culturelle



Annick BRADFER
Echevine de la Culture

BILAN DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2021

Pour cette édition 2021, qui s'est tenue le week-end des 18, 19 et 20 juin, les organisateurs ont dû s'adapter suite à la crise sanitaire. Toutefois, malgré ce contexte difficile, cet événement a rencontré un franc succès.

En effet, la grande salle du Centre culturel d'Izel a accueilli, durant tout le week-end, 5 concerts 100% belges : Glauque, YellowStraps, The Gallands, Jean-Paul Groove et Purrses. Plus de cent personnes ont donc eu la chance d'assister (sous forme de « bulles ») à un spectacle de qualité, où les artistes ont pu démontrer leur grand professionnalisme et leur dynamisme.

Le bar extérieur, situé à l'arrière du bâtiment du Centre culturel, avait été aménagé avec des décors atypiques. Le public qui voulait se restaurer pouvait compter sur la petite restauration (crêpes, croque-monsieur) proposée par le SI d'Izel, avec le concours de l'Harmonie Royale Caecilia.

Par ailleurs, afin de conserver une trace de cette période inédite, l'organisation a choisi d'enregistrer le live de deux morceaux de chacun des concerts. Ces titres étaient donc filmés lors de l'événement (par les vidéastes de l'association Press Play) et enregistrés en multipistes par les ingénieurs son de l'Entrepôt. Par la suite, les vidéos sont montées, les morceaux sont remixés en studio (au Chénée Palace à Liège), et le résultat final sera diffusé sur YouTube (et relayé sur les réseaux sociaux) à partir de mi-octobre. Le résultat de ces captations sera également destiné à un support physique audio – vinyle de 9 titres – qui sera vendu pour les fêtes de fin d'année. Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous invitons à suivre la page Facebook de la Fête de la Musique d'Izel ainsi que le site web de l'Entrepôt (www.entrepotarlon.be).



Rendez-vous pour la prochaine édition en juin 2022 avec, croisons les doigts, une édition digne de ce nom et qui rassemblera des milliers d'amateurs de musique.

PLEIN SUCCES POUR NOTRE 1ER MARCHÉ VENITIEN

Durant le week-end des 20, 21 et 22 août, s'est déroulé notre premier « Marché artisanal/défilé vénitien » sur le site du Château du Faing à Jamoigne.

Plus de 1.000 visiteurs –sans compter les enfants– se sont déplacés à cette occasion.

Une « nocturne » était organisée le vendredi, avec la présence de jongleurs de « feu ».

Durant les journées du samedi et dimanche, entre 10 h et 18 h, les visiteurs ont pu découvrir une vingtaine d'échoppes où produits en tous genres étaient proposés (épices, rhum aromatisé, fromages, fruits et légumes, objets de décoration, costumes d'époque et « steampunk », produits bios, etc.). Sans oublier la petite restauration (mini-crêpes salées ou sucrées, pitas, hamburgers, etc.).

Afin d'amuser les plus petits, ceux-ci ont pu profiter du château gonflable et différents jeux, pour le moins originaux, en bois.



Les personnes présentes ont en outre pu assister aux parades des magnifiques « costumés de Venise », tant en matinée qu'en après-midi. Ces personnages ont offert un spectacle unique, nous démontrant tant leur gentillesse que leur grain de folie (petites danses improvisées).

La Ville de Chiny et les organisateurs prévoient d'ores et déjà une édition 2022 avec d'autres « surprises ».



Agenda

SI CHINY

Le Royal Syndicat d'Initiative de Chiny vous propose :

Octobre

Samedi 9/10, samedi 16/10 de 13 h à 18 h

Dimanche 24/10 de 9 h à 13 h

Mercredi 3 /11 de 9 h à 13 h

Balade champignons : partez à la découverte du monde merveilleux des champignons avec Maurits. Au retour velouté et bière spéciale vous seront servis !

P.A.F. : 10€/pers

Réservation obligatoire car places limitées :

+32 61 31 54 04 ou chiny-si@skynet.be

Samedi 30 octobre :

Balade et visite du jardin de la ferme d'Azy : balade guidée conviviale de +/- 7 km le long de la Semois et visite guidée du jardin paysager et de l'arboretum de la ferme d'Azy

P.A.F. : 10€/pers.

Réservation obligatoire : +32 61 31 54 04

Novembre

Samedi 20 novembre :

Randonnée automnale : rando guidée conviviale +/- 13 km. Départ à 9 h. Lieu précisé à l'inscription.

Infos : +32 61 31 54 04

Décembre

Dimanche 26 décembre : balade des Fêtes (balade guidée conviviale de +/- 5 km) avec soupe à mi-parcours. Au retour dégustation de boudins, vin chaud et speculoos
Prix : 10€/pers. Départ vers 15 h. Réservation indispensable. Infos : +32 61 31 54 04

ACADEMIE DE MUSIQUE D'ARLON SECTION IZEL



Tu as envie de faire de la musique ?
Tu rêves de jouer d'un instrument ?
Alors, rejoins-nous à l'Académie de Musique !
acamus.arlon.be

Quand ?

Eveil musical	Delphine Jacquemin	Vendredi	6 ans - né en 2015	16h00-16h50
Formation musicale	Delphine Jacquemin	Vendredi	FM1 (dès 7ans)	16h50-18h30
		Mardi	FM2	18h10-19h50
	Vendredi	FM3	18h30-20h10	
Ensemble instrumental en collaboration avec l'Harmonie Royale Sainte-Cécile	Simon Lequy	Samedi	FM4	09h30-12h00
	Bérenger Goffette	Vendredi		20h15

Cours d'instrument possible à partir de la FM2

Où ? Maison de la musique avenue Gilson à Izel

Renseignements ?
Académie de musique 063/22 76 97 du lundi au vendredi de 15h à 18h.
ou acamus@arlon.be

Inscriptions ? acamus@arlon.be

Frais ? 55 € - de 12 ans / 111 € + de 12 ans / 225 € adulte

Bienvenue !
Patrice Bach, directeur.

CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON

Samedi 02/10 – 20 h 30

Anciennes Ecoles – CHINY

Opus AR Big Band

Ce groupe a été créé à Arlon en octobre 1995 par **Julien DE KESEL**, un musicien professionnel issu des musiques militaires belges, notamment celle des Forces de l'Intérieur à Arlon. Il avait déjà créé dans les années '70 un autre Big-Band en Flandre alors qu'il fréquentait la musique de la Force navale belge à Ostende.

Julien de KESEL est malheureusement décédé fin avril 1999. Mais ses jeunes recrues lorraines assurent magistralement la continuité du Big Band et le choix des oeuvres.

C'est **Olivier LEQUY** qui assure aujourd'hui la direction musicale.

L'excellent niveau de l'orchestre a été très vite repéré par les responsables des Jeunesses Musicales de la Province de Luxembourg et le groupe a ainsi pu notamment se produire au « Gaume Jazz Festival » de Rossignol en 1998 et 1999, 2002 et 2017.

Ses membres sont tous amateurs mais pour la plupart élèves ou anciens élèves des académies de musique – conservatoire pour certains.

Prix : 12€ – 8€ – 1,25€

reservation@ccbeaucanton.be – +32 (0)61/31.30.11

Dimanche 10/10 – 9 h-16h

Espace Florenville

Bourse aux jouets, vêtements d'enfants et puériculture

Acheter en bourse est un moyen économe de faire son shopping. Pour les acheteurs, on ménage son portefeuille; pour les vendeurs, on fait de la place dans la maison et on l'avantage d'étoffer quelque peu ledit portefeuille.

2 € la table

+32 (0)61/31.30.11

brocante@ccbeaucanton.be